

# Géoportail de l'urbanisme

Comité technique  
de GEOPAL

6 avril 2016



**IGN**  
INSTITUT NATIONAL  
DE L'INFORMATION  
GÉOGRAPHIQUE  
ET FORESTIÈRE



Le site internet « GéoPortail de l'Urbanisme » (GPU) doit offrir l'accès aux orientations et règles d'urbanisme de l'ensemble du territoire français

**Le Géoportail de l'urbanisme offre un accès  
Centralisé, permanent, rapide et aisé**

**Aux orientations et  
règles d'urbanisme**

- Des documents d'urbanisme : PLU(I), POS, CC, SCoT, et à terme PSMV
- Des Servitudes d'Utilité Publique

**Sous une forme  
dématérialisée**

- Standardisée
- Directement exploitable
- Zonages géoréférencés et pièces écrites au format pdf

**Exhaustive**

- Sur l'ensemble du territoire français

**Aux Citoyens, Communes, EPCI, professionnels du bâtiment, etc.**

## La mise en place du GPU répond à 3 enjeux

**Contribuer à la  
démocratisation et à  
l'égalité des territoires en  
termes d'accès à  
l'information**

### **Transposer la directive européenne INSPIRE**

- La directive INSPIRE vise à favoriser la protection de l'environnement
- Elle prévoit la mise en place d'une infrastructure européenne de publication et partage de l'information géographique
- Le GPU s'appuie sur les standards du CNIG, structure nationale de coordination pour la mise en œuvre des dispositions de la directive INSPIRE

### **Faciliter l'action des acteurs de l'urbanisme**

- Avec pour effets attendus :
  - Une **accélération** des projets de construction
  - Une **réduction des coûts** de mise à disposition de l'information urbanistique pour l'Etat et les collectivités territoriales
- Avec pour effets induits pour les SUP :
  - Une **simplification** réglementaire / législative
  - Une **homogénéisation** des pratiques à travers le territoire

## Les obligations d'alimentation du GPU sont mises en place progressivement entre 2016 et 2020

	Au 01/01/2016	Lors de toute révision d'un DU entre le 01/01/2016 et le 01/01/2020	Au 01/01/2020
<b>Obligations des Collectivités Territoriales (communes, EPCI)</b>	Numériser le DU de préférence au format CNIG	Numériser le DU obligatoirement au format CNIG	
	Mettre en ligne le DU de préférence sur le GPU		Mettre en ligne le DU obligatoirement sur le GPU
<b>Obligations des gestionnaires de SUP</b>	Fournir à l'Etat les SUP numérisées au format CNIG		

Au 01/01/2020, la présence des SUP en ligne sur le GPU vaudra annexion aux DU

**Ce calendrier progressif laisse du temps aux collectivités territoriales et aux gestionnaires de SUP pour la numérisation des documents et leur mise au format CNIG.**

## Plan de l'intervention

- **Bilan de l'expérimentation en Loire-Atlantique en 2015 sur la COMPA par Aurélie Soyer**
- **Le déploiement du GPU en 2016 par Simon Havard de la DDT49, le rôle des DDT**
- **Débat**



# COMITE TECHNIQUE GEOPAL

## *Expérimentation GPU*

Aurélié SOYER

Responsable SIG

Communauté de Communes  
du Pays d'Ancenis



[www.geopal.org](http://www.geopal.org)



## **Contexte**

- La COMPA en 2015 : 29 communes et 29 PLU numérisés
- Avril 2014 : La COMPA est invitée à participer au groupe "**accompagnement technique et organisationnel**" dans le cadre de la mise en place du Géoportail de l'urbanisme.
  - *L'objectif du groupe est de définir les mécanismes d'alimentation du géoportail en données à jour et de proposer des solutions aux blocages identifiés*
- Février 2015 : la DDTM 44 et la COMPA ont été retenues comme sites pilotes pour l'expérimentation du GPU
  - 1<sup>er</sup> temps : une phase test sur seulement 3 ou 4 communes
  - 2<sup>ème</sup> temps : la généralisation de l'expérimentation©



## Choix de communes :

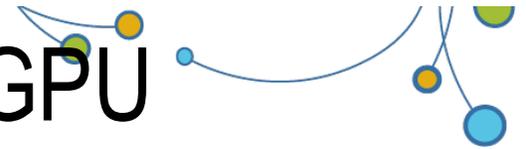
- 2 communes ayant récemment approuvé leur PLU : Ancenis et Pannecé  
*Inclus une numérisation initiale au format CNIG*
- 2 communes ayant un PLU plus ancien : Maumusson et Saint-Mars-la-Jaille

12 Mai 2015 : Réunion de présentation du GPU aux communes volontaires

## Différents scénarii proposés :

- alimentation du GPU par les communes seules
- alimentation du GPU par les communes avec l'aide de la COMPA
- alimentation du GPU par la COMPA puis publication par la commune

Juillet 2015 : Intégration des PLU dans le Géoportail de l'urbanisme



## Les intégrations :

1<sup>er</sup> constat : Nombreuses spécificités du ZIP à intégrer

- Nécessité de renommer de nombreux fichiers (ex : les annexes)  
↳ rapport de conformité à exiger des bureau d'études
- Outil de création automatique des métadonnées complexe  
(sensible à l'encodage, au format, ...)

2<sup>ème</sup> constat : emploi d'un vocabulaire spécifique à la géomatique dans le rapport d'erreur

Néanmoins, grâce à une bonne préparation des fichiers par la DDTM, les 4 PLU ont pu être intégrés par les communes.

Ex : temps de téléversement pour la ville d'Ancenis = 25 min



## ***Bilan :***

↳ Le scenario 1 est très difficile voir impossible à mettre en œuvre

→ *Accompagnement indispensable des communes par un tiers (EPCI, ...)*

↳ Une V1 du GPU qui reste à améliorer : téléchargement trop long, absence de barre de progression, manque de lisibilité de certaines étiquettes, libellés des annexes incompréhensibles, outil de recherche parfois indisponible

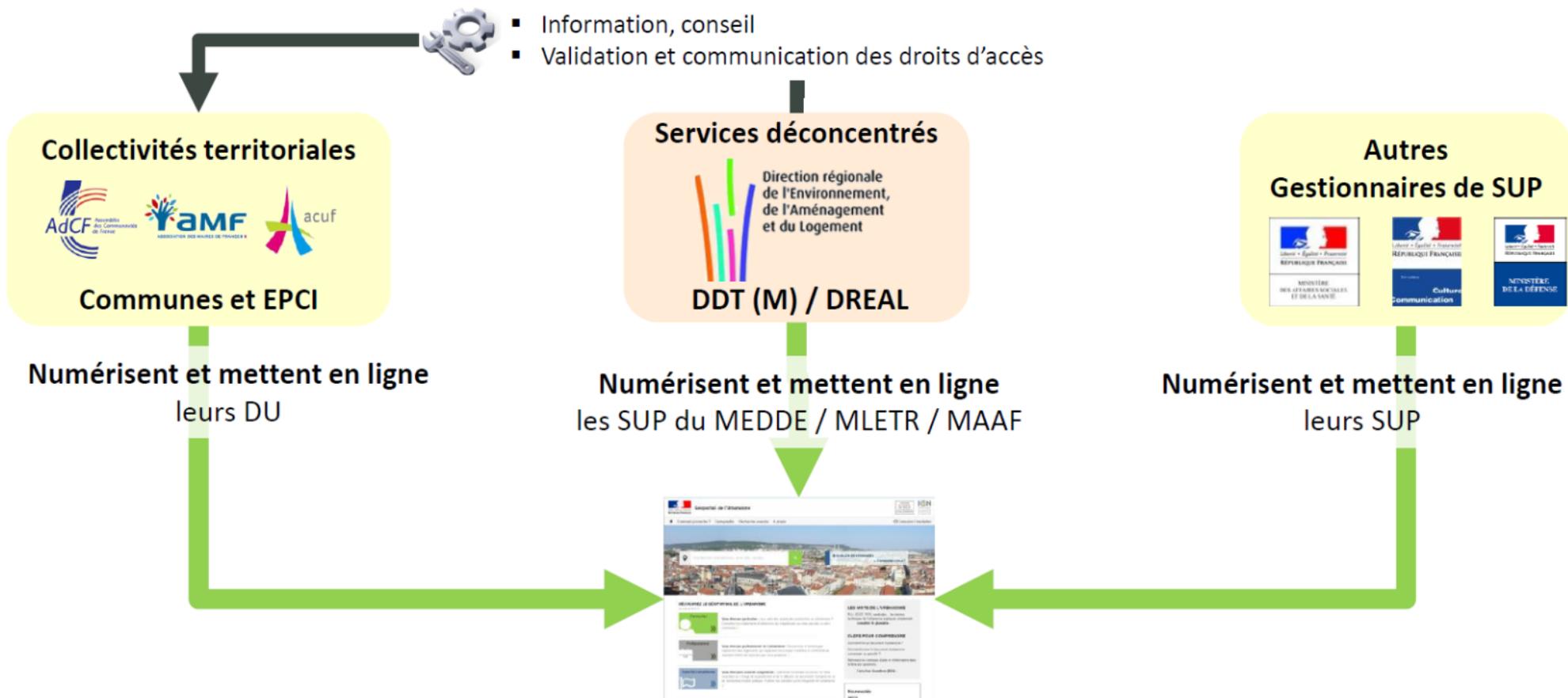
↳ Intégrer la génération des fichiers spécifiques au GPU (doc\_urba) et des métadonnées directement depuis le géoportail après le versement du PLU au format CNIG et avant publication

**CCL : en attente de la V2 avant d'étendre  
l'expérimentation à l'ensemble du territoire.**

# Le déploiement du GPU en 2016 : le rôle des DDT

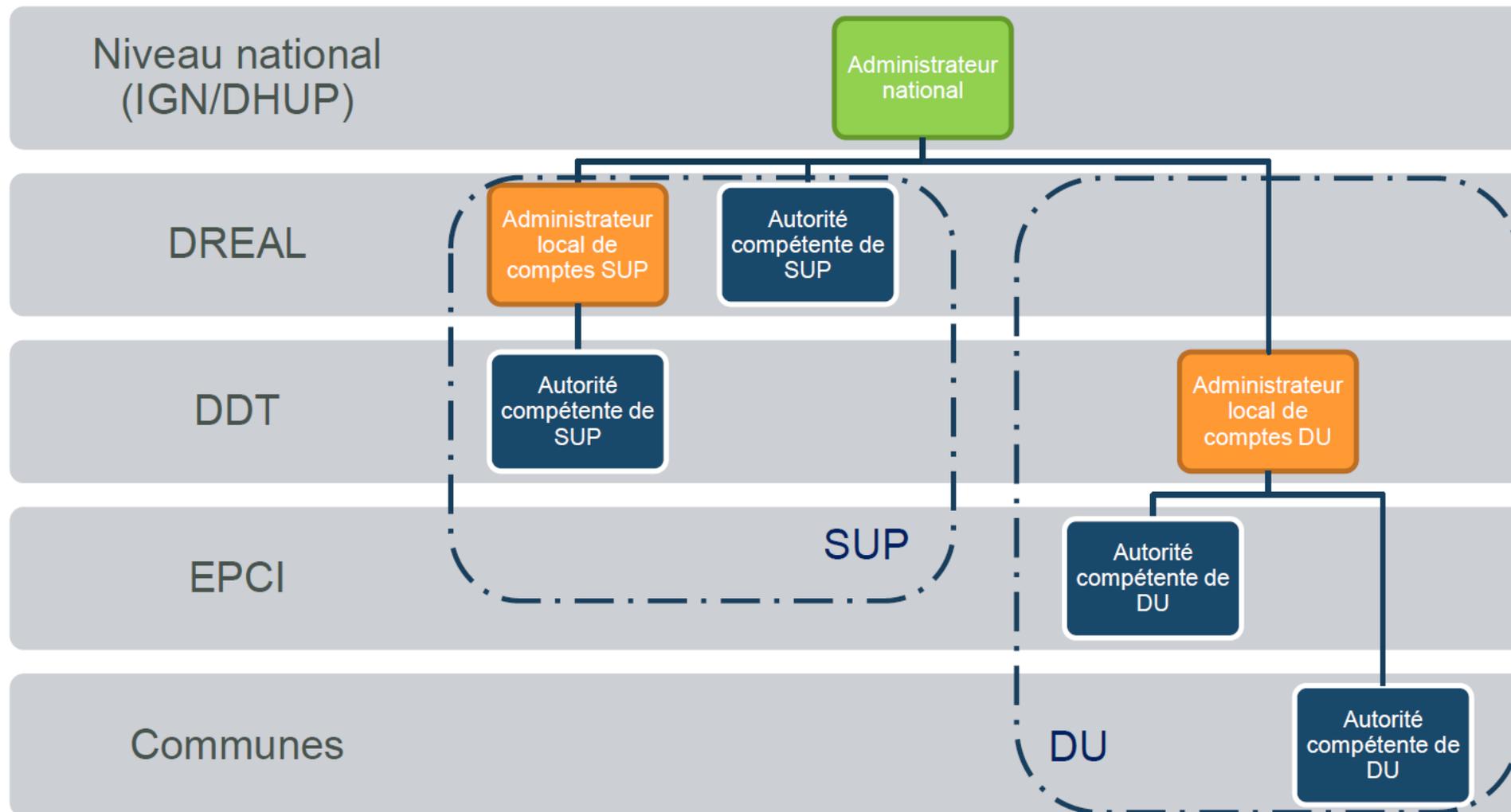
Simon HAVARD - DDT49

# Le rôle des services déconcentrés



Les services déconcentrés se recentrent sur 2 missions :  
charger les SUP MEDDE/MLETR/MAAF et accompagner les autorités compétentes en matière de DU

# Le rôle des services déconcentrés



# Que doit faire la DDT(M) ?

- Transmettre le stock des DU sur le territoire aux collectivités territoriales
- Accompagner les CT dans leur devoir d'alimentation du GPU
- Administrer les comptes des CT sur votre territoire
- Alimenter le GPU en SUP
- Répondre aux questions des collectivités

# Transmettre le stock des DU sur le territoire aux collectivités territoriales

## ▪ Les données sont au standard CNIG

- ces données doivent-êtré accompagnées de métadonnées
- contrôle de la validité des données avant de les transmettre à la collectivité territoriale

# Accompagner les CT dans leur devoir d'alimentation du GPU

- Les collectivités territoriales vont devoir alimenter le GPU
- Les services déconcentrés les accompagnent dans cette démarche

# Administrer les comptes des CT sur votre territoire

- rôle d'administration des comptes des autorités compétentes sur leur territoire

# Répondre aux questions des collectivités

## • Assistance : répondre aux questions des collectivités

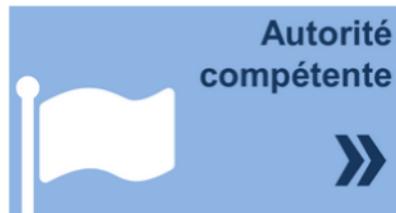
### CONTACT



Vous avez une question, une suggestion ?



Vous souhaitez poser une question sur le fonctionnement du portail, sur les documents d'urbanisme et les servitudes d'utilité publiques ou encore faire une suggestion :  
c'est [par là](#)



Vous êtes une autorité compétente (mairie, groupement de commune, DDT-M, etc.).  
Vous souhaitez obtenir des précisions sur l'alimentation du portail, les standards CNIG ou autres :  
c'est [par là](#)



Vous êtes un administrateur local.  
Vous souhaitez bénéficier d'une assistance personnalisée :  
c'est [par là](#)

# Répondre aux questions des collectivités

Accueil > Contact > Contacter en tant qu'autorité compétente

## CONTACT

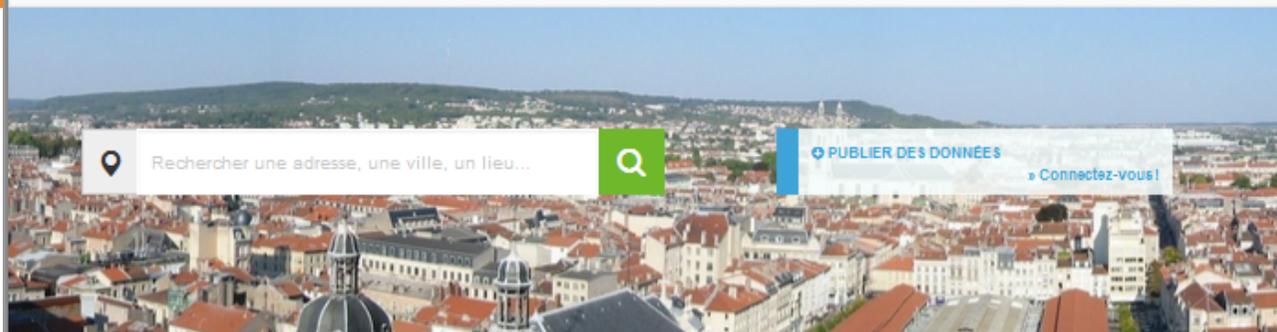
Vous avez une question, une suggestion ?

\* Votre question concerne :

Choisissez la catégorie

- Utilisation du portail (affichage, téléchargement)
- Standard CNIG
- Documents d'urbanisme ou servitudes d'utilité publique
- Comptes utilisateurs

→ Affichage d'un message invitant à contacter l'administrateur local



### OUVERTURE DE LA VERSION 2 DU GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Mi à jour Vendredi 12 avril 2016 à 12h42

La version 2 du Géoportail a ouvert le 15 avril 2016.

### DÉCOUVREZ LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Mi à jour Vendredi 12 avril 2016 à 10h42



**Vous êtes un particulier :** vous avez des projets de construction ou d'extension ? Consultez les règlements d'urbanisme qui s'appliquent sur votre parcelle ou votre commune »



**Vous êtes un professionnel de l'urbanisme :** Recherchez et téléchargez rapidement les règlements qui impactent votre projet. Contrôlez la conformité au standard CNIG des données que vous produisez »



**Vous êtes une autorité compétente :** collectivité territoriale ou service de l'état, vous êtes en charge de la production et de la diffusion de documents d'urbanisme ou de servitudes d'utilité publique. Publiez vos données sur le Géoportail de l'urbanisme »

### LES MOTS DE L'URBANISME

PLU, SCOT, POS, servitudes... les termes techniques de l'urbanisme expliqués simplement :

[consultez le glossaire »](#)

### CLEFS POUR COMPRENDRE

Retrouvez les rubriques d'aide et d'information dans la foire aux questions :

[Foire Aux Questions \(FAQ\) »](#)

### NOUVEAUTÉS

#### LE SERVICE EN CHIFFRES

La base du service contient actuellement :

65 documents d'urbanisme.  
15 servitudes d'utilité publique.  
0 schéma de cohérence territoriale.

Aucune news

#### PLAN DU SITE

Accueil  
Comment ça marche ?  
Cartographie  
Recherche avancée  
Inscription / Connexion  
Liens

#### AIDE

FAQ  
Glossaire  
Contact

#### LÉGAL

Mentions Légales  
Conditions Générales d'utilisation  
Cookies et statistiques  
Crédits

#### PARTENAIRES

geoportail.gouv.fr  
data.gouv.fr  
gouvernement.fr  
legifrance.gouv.fr  
france.fr  
service-public.fr  
© IGN